

QUESTIONS ORALES

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA TRANSMISSION DE NOTES AMÉRICAINES À HANOÏ PAR DES FONCTIONNAIRES CANADIENS EN 1964— L'EXPLICATION MINISTÉRIELLE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Je voudrais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il a l'intention de faire à la Chambre une déclaration sur un message ou des messages que des fonctionnaires du gouvernement canadien pourraient avoir transmis, avec l'approbation du gouvernement du Canada, entre Washington et Hanoï, en 1964, et qui auraient contenu une menace plus ou moins voilée de bombardement avant l'incident du golfe du Tonkin. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a-t-il l'intention de faire à la Chambre une déclaration à ce propos?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur. Je fais vérifier les dossiers maintenant, et j'entends faire une déclaration dès qu'on aura fini ces recherches.

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Vous voulez dire dès que vous aurez lu le *Times* de New York.

L'hon. M. Stanfield: Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a-t-il l'intention de charger le comité de la Chambre approprié de faire enquête sur toute cette affaire?

L'hon. M. Sharp: Non. A mon avis, lorsque les faits seront connus, ils se passeront de commentaires; il n'y aura pas besoin d'enquête semblable.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre peut-il nous donner l'assurance qu'il fera une déclaration d'ici un jour ou deux?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je tiens à ce que cette déclaration soit aussi conforme aux faits et aussi soignée que je puisse trouver le moyen de la faire, ce qui est beaucoup plus important...

L'hon. M. Hees: L'expression est juste.

L'hon. M. Sharp: ...que de savoir si je la ferai demain ou après-demain. Rien ne dépend dans le moment de cet événement passé, aucune décision actuelle n'est en cause, mais je conviens, avec le chef de l'opposition, qu'il est souhaitable de clarifier la situation, et j'ai l'intention d'exposer les faits.

L'hon. M. Stanfield: Avant le congé d'été?

LA TRANSMISSION DE NOTES AMÉRICAINES À HANOÏ PAR DES FONCTIONNAIRES CANADIENS EN 1964—L'IN- COMPATIBILITÉ DES TRANSACTIONS—LA DOCUMENTA- TION

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Lorsqu'il fera cette déclaration à la Chambre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures voudrait-il traiter de la préten-

[M. l'Orateur.]

due incompatibilité de la position du Canada comme membre de la Commission internationale de contrôle, qui est censée être un organisme impartial, avec son rôle comme agent des États-Unis dans cette affaire?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, de ce que je sais à propos de ces transactions, il n'y a pas eu incompatibilité. C'est justement parce que nous avons un membre de la Commission internationale de contrôle qui se rendait régulièrement à Hanoï que nous avons pu nous servir de ce moyen pour transmettre certains messages. Le dossier va démontrer, je pense, que toute initiative a été prise avec l'approbation du gouvernement canadien parce que nous avons cru que cela pourrait aider à mettre fin à la guerre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Lorsque le ministre fera sa déclaration, voudrait-il déposer les documents pertinents, dont celui qui a été refusé ce matin, faute d'obtenir le consentement unanime, et tous les autres documents susceptibles d'éclaircir la situation?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je ne peux pas prendre l'initiative de déposer des documents sur lesquels nous n'avons pas entière autorité. L'honorable représentant comprendra que nous ne pouvons pas publier des messages qui nous ont été transmis par les États-Unis, sans leur consentement. Néanmoins, j'essaierai de faire la déclaration la plus complète possible.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre demandera-t-il l'accord des États-Unis afin de déposer à la Chambre le document paru dans le *Times* de New York?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je voudrais fouiller les dossiers plus attentivement avant de le promettre, mais je puis assurer le député que nous voulons autant que lui tirer la situation au clair.

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Dans son étude du dossier, le ministre s'assurerait-il que les autres membres de la Commission internationale de contrôle savaient que le représentant canadien agissait comme messenger auprès de Hanoï?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le mystère qui semble entourer cette affaire n'a pas sa raison d'être. Mon prédécesseur au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Nous le connaissons.

L'hon. M. Sharp: ...a aussi déclaré à la Chambre que M. Seaborn avait transmis des messages. Nous ne l'avons donc jamais nié, et la Chambre a été pleinement éclairée.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures faisait alors partie du gouvernement Pearson, je voudrais lui demander si, à la lumière des révélations récentes et vu que le gouvernement américain d'alors avait contribué financièrement et autrement à l'accession de son parti et de son gouvernement au pouvoir, c'était là la récompense de cette démarche?